le cnam

Formation

Mooc - Risques psychosociaux

- Adopter une démarche rigoureuse de diagnostic, d’évaluation
- Mettre en place des actions contre les RPS

Le travail moderne a fait des Risques PsychoSociaux (RPS) une problématique en constante augmentation dans les entreprises. Aujourd’hui le stress est devenu le premier risque pour la santé des travailleurs. Pour l’employeur, prévenir les RPS est une obligation légale au regard des conséquences importantes qu'ils entraînent sur la santé mentale et physique des individus. C’est également un fardeau économique et de performance majeur pour l’entreprise.
Dans ce contexte et au regard de la multiplicité des sources de stress et du caractère subjectif et parfois invisible de ce phénomène, les entreprises ont besoin de lignes directives pour construire une démarche d'évaluation et de prévention contre les RPS. Ce MOOC leur offre l’ensemble des outils pour adopter une démarche rigoureuse de diagnostic, d’évaluation et la mise en place des actions contre les RPS.

Format

Ce mooc se déroule sur 4 semaines. Chaque semaine comporte plusieurs séquences. Chaque séquence est composée d’une vidéo sur une thématique ainsi qu’un quiz ou une activité non noté qui permet aux apprenants de faire le point sur leurs acquis.
Les inscrits auront accès à tous les contenus (vidéos, documents et quizz) dès l’ouverture du mooc et conserveront l’accès même après sa fermeture.
Pour chaque semaine, des discussions sont ouvertes sur le forum.

Public cible

Préventeurs dans les entreprises (IPRP)
Consultants
Services de santé au travail
Ingénieurs en prévention des risques
Formateurs sur les RPS
Managers, dirigeants et cadres RH
Ergonomes
Psychologue du travail
Et tous ceux intéressés par le sujet !

Prérequis

Il n'y aucun prérequis pour ce cours.

Responsable pédagogique

Mounia N. HOCINE

Enseignante-chercheure en prévention des risques sanitaires au Cnam, ancienne présidente de la société française de biométrie. Elle est spécialiste dans l'évaluation des effets indésirables liés aux vaccins, aux médicaments et aux facteurs organisationnels au travail. Elle est responsable pédagogique du Mooc.

L'équipe pédagogique

Damien CHARLIER

Ingénieur en sécurité sanitaire, consultant en gestion des risques, et également sapeur-pompier, il intervient depuis 10 ans dans de nombreuses entreprises. Il est spécialisé dans la gestion et l'évaluation des risques psychosociaux ainsi que dans la gestion de crise.

Marie-Anne COUSIN-RENIÉ

Manager d'équipe -Direction de l'innovation chez Malakoff Humanis. Maitre de conférence associée au Cnam- chaire Malakoff Humanis-le Cnam Entreprises et santé. #santétravail #prevention#innovation

Philippe EMSALEM

Fondateur de la société de conseil AVYSO – Spécialiste de la valorisation économique de la RSE. Co-auteur de plusieurs études dont l'étude OPPBTP « Prévention et Performance ». Membre de commissions, chaires académiques et conseils liés à la santé au travail et/ou à l'innovation.

Cynthia FLEURY-PERKINS

Psychanalyste et philosophe, titulaire de la chaire Humanités et Santé du Cnam et de la Chaire de Philosophie à l'Hôpital Sainte-Anne (GHT Neurosciences et Psychiatrie)

Anne-Sophie GODON

Directrice innovation Malakoff Humanis, professeure associée au Cnam en management de la santé au travail, et directrice par interim de la chaire Cnam - Malakoff Humanis Entreprises et Santé.

Jérôme LANFRANCA

Ingénieur du Cnam en sécurité sanitaire spécialisé sur les risques psychosociaux. Ancien Sapeurs-pompiers de Paris, aujourd'hui directeur des activités de conseil du cabinet PROPULS'.

Hervé LANOUZIÈRE

Membre de l'IGAS et ancien inspecteur du travail, Hervé Lanouzière, actuellement directeur de l'INTEFP, a été directeur de l'ANACT de 2012 à 2017. Il a piloté la cellule "risques psychosociaux" du ministère du travail.

Patrick LÉGERON

Psychiatre dans le service universitaire de l'hôpital Sainte-Anne de Paris. Fondateur du cabinet Stimulus. Enseignant à Sciences Po Paris et aux Hôpitaux universitaires de Genève. Coauteur des rapports sur les RPS pour le Ministre du travail et sur le Burn-out pour l'Académie nationale de médecine.

Michel MINÉ

Michel Miné est professeur du Cnam, titulaire de la chaire Droit du travail et droits de la personne. Il est responsable national du cours "Droit des relations collectives" (DRS 102) et chercheur au Lise/Cnam/CNRS (axe Travail).

Jean-François NATON

Il a animé le pole travail/santé/protection de la CGT et a été Président l'INRS, Vice président de la branche AT/M. Il a également participé aux travaux du COCT pour l'élaboration entre autres des plans santé au travail. Il a participé à toutes les négociations depuis 2003 relatives au travail et à la santé.

Jean-Christophe SCIBERRAS

Jean-Christophe Sciberras est expert scientifique auprès de France Stratégie et de l'INSEE. Il enseigne à Sciences Po Paris. Il est président du CFA SACEF et Coordinateur pour le France de l'initiative Global Deal. Il a présidé l'ANDRH de 2010 à 2014.

Jérôme TOUGNE

Docteur en psychologie de la performance, Jérôme a été pendant 10 ans consultant en prévention des risques psychosociaux, spécialisé sur les sujets de prévention primaire. Il s'est réorienté vers le conseil au managers qui mènent des projets de transformation, pour les aider à intégrer des pratiques responsabilisantes.

Formations proposées par le Cnam dans ce domaine

Unités d'enseignement totalement à distance:

Aspects techniques de l'évaluation des différents risques professionnels
Connaissance des acteurs et institutions en santé et sécurité au travail
Introduction aux méthodes et outils d'analyse en santé, sécurité au travail
Santé, performance et développement au travail



19 janvier 2022
28 février 2022

Plus d'information et inscription

FUN FRANCE UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE

Travail personnel estimé:
3h30 par semaine

malakoff humanis

A télécharger





+ tous nos moocs

Privatisation des MOOC du Cnam pour les entreprises

Vous êtes DRH ou responsable de formation dans une entreprise privée ou publique ?

Privatisez l'un des MOOC du Cnam pour vos collaborateurs grâce à notre offre Start ou notre offre Start Plus.

Demandez un devis adapté aux enjeux de votre entreprise !
Ou contactez-nous par téléphone au **01 58 80 89 72** *(du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h).*